

Relevé de décisions du Conseil des Etablissements Associés du Réseau des établissements de l'ESR Champardennais Réunion du 27 février 2019

1. 1/ Points d'information

- Point sur la journée thématique « Santé »

85 participants de différents établissements du réseau, à savoir : UTT, CHU, Godinot, NEOMA, CNAM, CREPS, URCA.

- Point sur la journée thématique « Industrie du futur »

Sur le même principe que la journée de la santé qui s'est tenue le 5.12.18 et a mobilisé l'ensemble des partenaires du Réseau, une journée dédiée à l'industrie du futur est co-organisée avec l'UTT. Elle est prévue le 22 mai 2019. L'objectif est de proposer des thématiques fédératives qui concernent un maximum de structures et de laboratoires. Des réunions de travail ont permis d'engager les premières discussions sur le contenu du programme, les thématiques abordées, le format de la journée, le travail collaboratif avec les établissements troyens, les participants, etc.

Proposition de programmation sur un format d'une demi-journée.

- Plan de formation partagée des personnels UTT / URCA (Janvier 2019-Avril 2019)

3 réunions ont permis de valider la typologie de formations et l'organisation conjointe sur les thématiques suivantes :

Hygiène et sécurité, bureautique, préparation à la retraite, techniques d'accueil du public et accueil public difficile, formation des nouveaux maîtres de conférences, préparations aux concours, rédaction d'articles scientifiques, réponses aux appels d'offres, anglais pour enseigner.

Un engagement conjoint a été acté par la signature d'une convention. Un bilan sera réalisé sur cette première année de fonctionnement.

L'idée est d'élargir par la suite, cette action à d'autres établissements.

- After Wow : 7 mars 2018

Organisation d'un After Wow réunissant les étudiants rémois sur quartier libre avec un temps d'échange afin de favoriser de nouvelles rencontres entre les étudiants rémois, d'agrandir et mailler des réseaux entre les établissements d'enseignement supérieur rémois et permettre aux étudiants rémois de se rencontrer et d'élargir leur vision.

Le programme s'étale de 18h-23h30 avec des ateliers (job et stage dating, jeux- concours, ...) et présentation du parcours de Frédérique Jossinet (6 titres de championne du monde, 2 titres olympique de judo), actuellement directrice du secteur féminin à la Fédération française de football, en charge de l'organisation de la coupe du monde féminine.

- Groupement de commande pour un marché des systèmes d'impression

L'URCA renouvelle dans les prochains mois le marché des systèmes d'impression (Équipements multi-fonction). Ahlem Arfaoui précise la possibilité d'un achat mutualisé dans le cadre du groupement. Pour les établissements qui souhaitent avoir plus d'informations à ce sujet, ils peuvent contacter Dounia Riahi.

Adoption du procès-verbal du conseil des établissements associés du 27 novembre 2018

Cf. Procès-verbal du dernier CEA du 27 novembre 2018 (pour information, ce dossier a été envoyé à l'ensemble des membres du Réseau le 18 décembre 2018).

Monsieur d'ABOVILLE demande quelques précisions concernant la signification de MT180. Ahlem ARFAOUI lui répond qu'il s'agit ma thèse en 180 secondes.

Monsieur d'ABOVILLE souhaite savoir qui gère la répartition budgétaire du Réseau. Ce à quoi Ahlem ARFAOUI répond comme défini dans l'article 2-2 de la convention cadre : le comité de pilotage gère et répartit les moyens alloués par l'Etat dans le cadre du contrat de site.

Votes :

0 opposition

0 abstention

Approuvé à l'unanimité

2. Présentation de l'événement « Cultures en fêtes 2019 »

Présentation de cultures en fêtes par Alpin CHARBAUT, chargé de communication au sein de la Direction des Relations Extérieures et du Développement International de l'URCA.

Cette année sera organisée la 10ème édition de la journée internationale de l'étudiant « Cultures en fêtes ». Elle se déroulera le **jeudi 4 avril 2019 dans la Halle des Sports du campus Croix-Rouge**. Cette manifestation rassemble chaque année plus de 1000 visiteurs : étudiants, personnels, et enseignants est ouverte au grand public. Ce moment d'échange et de partage entre les étudiants du Nord et du Sud est très apprécié

L'objectif étant d'identifier au sein des établissements les personnes, notamment les étudiants qui souhaiteraient participer à l'évènement en présentant un projet, une activité, une animation sous forme de stand ou sur l'espace scénique.

Les membres du CEA affirment que c'est un bel évènement pouvant permettre aux étudiants de se rencontrer notamment les étudiants rémois et troyens. Ils soulèvent cependant des questions logistiques et plus particulièrement de déplacements à Reims des étudiants troyens qui seraient intéressés pour participer à cette expérience. Ils évoquent également les pistes de collaborations qui pourraient éventuellement être développées lors des prochaines années.

3. Point bureau Europe Grand Est à Bruxelles

Présentation de pistes de réflexions proposées dans le cadre de la rédaction d'une feuille de route.

Le BEGE nous fera bénéficier de leurs locaux lors de réunions de consortium et pourra nous mettre en relation avec des experts de la commission européenne sur des projets particuliers. Les thématiques retenues sont celles du contrat de site et des 4 Pôles de l'URCA.

D'un point de vue opérationnel, le Bureau Europe Grand Est (BEGE) devrait nous permettre de bénéficier des actualités européennes et de pouvoir ainsi sensibiliser les élus à ces questions (via l'organisation de séminaires spécifiques par exemple).

Le calendrier présenté par Ahlem ARFAOUI retrace les dates importantes :

01/01/2019 : Adhésion au Bureau Europe Grand Est pour une durée de 2 ans à hauteur de 10 000 euros.

08/02/2019 : Présentation des missions du BEGE aux membres du GT International par Nicolas WURM, Directeur du BEGE.

04/03/19 : Envoi de la trame de la feuille de route à compléter par les établissements membres du Réseau ESR.

14/03/2019 : Rencontre à l'URCA entre l'équipe du BEGE et les membres du Réseau pour finaliser la feuille de route.

4. Point Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI) et partenariat avec Accustica

Guillaume Gellée précise qu'Accustica est un partenaire du réseau des établissements de l'ESR en charge de la diffusion de la culture scientifique technique et industrielle sur le territoire champardennais. Il précise que Gérard MARY, Président d'Accustica et Mélanie DEBEVRE, Directrice d'Accustica seront systématiquement les invités du conseil des établissements associés.

Dans un premier temps, le président d'Accustica, présente le contexte de la création d'Accustica et de son implication dans la coordination de la diffusion de la culture scientifique et technique avec les différents établissements. Mélanie DEBEVRE présente le bilan des actions de culture scientifique technique et industrielle menées en 2018 par les établissements du Réseau en lien avec Accustica.

Mélanie DEBEVRE indique que le diaporama de présentation sera adressé aux membres du Réseau. Elle précise que toutes les productions passent par le Conseil Scientifique de l'association Accustica. Elles se définissent de la manière suivante :

1. « *A votre santé ! Le mois de la santé et de la recherche médicale en Grand Est* » (projet déposé dans le cadre de l'AMI)
Partenaires du réseau d'ESR champardennais impliqués : CHU de Reims, NEOMA BS, URCA
2. « *Pavillon du Futur : binôme d'un nouveau genre* »
Partenaires du réseau d'ESR champardennais impliqués : CEBB, URCA
3. « *Kfés des connaissances et Science en images* »
Partenariats Grand Est : cette programmation a été menée en collaboration avec le festival du Film de chercheur, le CNRS Grand Est et l'Université de Lorraine.
Partenaires du réseau d'ESR champardennais impliqués : Arts et Métiers, URCA, UTT
4. « *Fête de la science – Contrer les fake news* »
Partenaires du réseau d'ESR champardennais impliqués : Arts et Métiers, URCA, UTT, NEOMA BS, CEBB
5. *Journée d'étude : « Les métiers n'ont pas de sexe ! »*
Partenaires du réseau d'ESR champardennais impliqués : NEOMA BS, UTT, URCA

5. Projets de l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2019

Délibérations soumises au CEA

Le premier lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2019 auprès des partenaires du Réseau a eu lieu le 7 novembre. Il est proposé de définir deux dates butoirs pour déposer l'AMI 2019 :

- 1ère vague : 12 février 2019
- 2ème vague : 27 mai 2019

9 projets ont été déposés lors de cette première vague

Montant total des co-financements demandés : **142 945 €**

Coût total des projets déposés : **319 818 €** (le projet C-TOP n'a pas été budgétisé par les porteurs de projet)

Etablissements / structures concernés : URCA, NEOMA BS, UTT, ENSAM, AgroParisTech, CentraleSupélec, CHU, Institut Godinot, Accustica, NEOMA BS.

Thématiques concernées par les dépôts :

- 3 concernent les sciences de l'Homme et de la société
- 5 concernent les agro-sciences, environnement, biotechnologies et bioéconomie
- 2 concernent les sciences du numérique
- 7 concernent la santé

Lors des discussions menées sur les projets déposés, certains membres du réseau ont noté ne pas être systématiquement informés du dépôt de tous les dossiers pour lesquels l'établissement était identifié comme partenaire.

Un membre du réseau a souligné que le coût des colloques n'était pas forcément proportionnel au nombre de participants.

Ils ont constaté aussi une disproportionnalité de financement de l'URCA par rapport aux contributions financières apportées par les autres partenaires.

Ils ont remarqué que pour certains projets la somme demandée était supérieure à 50 % du financement total et ont décidé ainsi de revoir à la baisse le montant accordé par rapport au montant demandé.

AMI n°1 : Colloque interdisciplinaire sur l'Europe

La somme demandée pour l'AMI1 est de 2000 €.

Délibération n°1-2019 relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt – « Colloque interdisciplinaire l'Europe »

Votes :

0 opposition

0 abstention

Approuvé à l'unanimité

- 2 000 € en 2019

- 1 500 € en 2020

AMI n°2 : # ACT UP !

La somme demandée pour l'action # ACT UP ! étant supérieure à 50 % du financement total, le CEA a décidé d'attribuer une subvention en fonctionnement, par année civile, selon la répartition suivante :

- 2 000 € en 2019

- 1 500 € en 2020

Délibération n°2-2019 relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt – Projet « # ACT UP »

Votes :

0 opposition

0 abstention

Approuvé à l'unanimité

AMI n°3 : La bioéconomie : organisation, innovation, soutenabilité et territoire

Les membres du réseau CEA ont constaté une disproportionnalité de financement de l'URCA par rapport aux contributions financières apportées par les autres partenaires.

En effet, l'URCA et NEOMA BS participent à ce projet à hauteur de 7 000€ pour l'URCA et à hauteur de 5 000€ pour NEOMA BS. De plus la somme demandée étant supérieure à 50 % du financement total, le CEA a décidé d'attribuer une subvention inférieure à la demande : 2 000 € en 2019.

Délibération n°3-2019 relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt – Projet « La bioéconomie : organisation, innovation, soutenabilité et territoire »

Votes :

0 opposition

0 abstention

Approuvé à l'unanimité

AMI n°6 : Améliorer le diagnostic de la qualité sanitaire de la ressource en eau (CARE)

Le CEA a décidé de reporter ce projet pour la 2^{ème} vague d'Appel à Manifestation d'Intérêt avec une prise en compte des remarques suivantes :

- Obligation de concertation avec l'ensemble des établissements partenaires. En effet, il a été constaté, lors de cette réunion que les représentants des établissements partenaires n'étaient pas informés de ce dépôt de projet. Par conséquent, il est demandé aux porteurs de projet de transmettre, l'accord signé des partenaires mentionnés ainsi que leurs établissements.
- Revoir la participation financière du réseau concernant les demandes de recrutements de stagiaires de Master 2 qui semblent disproportionnés par rapport au projet présenté.

Par conséquent, les membres du CEA attendent un nouveau dépôt de projet selon la date butoir de la 2nd vague fixée au 27 mai 2019.

Délibération n°6-2019 relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt – Projet « Améliorer le diagnostic de la qualité sanitaire de la ressource en eau (CARE) »

Votes :

0 opposition

0 abstention

Approuvé à l'unanimité

AMI n°7 : Projet Fil Auto-Serrant Thermosensible (FAST)

Les membres décident de reporter ce projet pour la 2^{ème} vague d'Appel à Manifestation d'Intérêt avec une prise en compte des remarques suivantes :

- Le montage financier Phase 3 (2021) ainsi que le programme sont à détailler.
- Une disproportionnalité de financement de l'URCA par rapport aux contributions financières apportées par les autres partenaires a été constatée par le président de l'URCA et les membres du réseau.
- La somme demandée étant supérieure à 50 % du financement total, le CEA souhaite une reconsidération de la demande en respectant cette limite.

Par conséquent, les membres du CEA attendent un nouveau dépôt de projet selon la date butoir de la 2nd vague fixée au 27 mai 2019.

Délibération n°7-2019 relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt – Projet « Fil auto-serrant thermosensible »

Votes :

0 opposition

0 abstention

Approuvé à l'unanimité

AMI n°8 : Capteur biologique à base de Transistor Organique et anticorps à domaine simple à sensibilité augmentée Par hybridation forte avec le champ électromagnétique du vide (C-TOP)

Les membres décident de reporter ce projet pour la 2^{ème} vague d'Appel à Manifestation d'Intérêt avec une prise en compte des remarques suivantes :

- Le montage financier et plus particulièrement les informations liées aux rubriques "demande" sont à détailler ;
- Obligation de concertation avec l'ensemble des établissements partenaires. En effet, il a été constaté, lors de cette réunion que les représentants des établissements partenaires n'étaient pas tous informés de ce dépôt de projet. Par conséquent, nous vous remercions de bien vouloir joindre, pour la 2^{ème} vague, l'accord signé des partenaires mentionnés ainsi que leurs établissements.

- Le laboratoire BIOS est impliqué dans plusieurs projets déposés dans le cadre de la 1^{ère} vague d'AMI 2019. C'est pourquoi les membres du CEA souhaitent obtenir davantage d'informations sur l'implication des autres partenaires et leur participation sur ce projet.

- La somme demandée étant supérieure à 50 % du financement total, le CEA souhaite une reconsidération de la demande en respectant cette limite.

Par conséquent, les membres du CEA attendent un nouveau dépôt de projet selon la date butoir de la 2nd vague fixée au 27 mai 2019.

Délibération n°8-2019 relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt – Projet « Capteur biologique à base de transistor organique et anticorps à domaine simple à sensibilité augmentée par hybridation forte avec le champ électromagnétique du vide (C-TOP) »

Votes :

0 opposition

0 abstention

Approuvé à l'unanimité

AMI n°9 : Animation scientifique conjointe en SANTE (animSANTE)

Suite à une participation financière de l'Institut Godinot à hauteur de 5 000 €, le CEA a décidé d'attribuer une subvention en fonctionnement, par année civile, selon la répartition suivante :

- 10 000 € en 2019
- 15 000 € en 2020

Délibération n°9-2019 relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt – Projet « Animation scientifique conjointe en Santé (AnimSANTE) »

Votes :

0 opposition

0 abstention

Approuvé à l'unanimité

6. Réseau CARRES et approbation du marché

Délibérations soumises au CEA

0 opposition

0 abstention

Approuvé à l'unanimité

Jacques WACKEL, Directeur Général des Services de l'UTT remercie les équipes pour le travail fourni. Puis à l'unanimité les membres présents ont appuyé ces propos.

Philippe POPLIMONT, Vice-président délégué aux systèmes d'informations et aux infrastructures numériques effectue un point d'avancement sur la mise en place du nouveau réseau de télécommunications CARRES. Il informe les membres que l'opérateur SFR s'est positionné suite à l'appel d'offre lancé en décembre 2018 et qu'une première analyse de l'offre a été effectuée par les Directions du Numérique de l'URCA et de l'UTT. Il annonce également que le coût du projet CARRES s'élève à 322 542 € HT et que des discussions sont actuellement menées avec la Région pour assurer une prise en charge des coûts d'étude, sur la période transitoire, à hauteur de 50%. Une confirmation écrite est toujours attendue.

Suite à la validation de l'attribution du marché, une notification sera adressée à l'opérateur SFR. Chaque établissement validera son entrée dans le marché en établissant lui-même, son bon de commande, directement auprès de l'opérateur. Une réunion technique avec l'opérateur SFR devrait être organisée prochainement. Les référents techniques des établissements du Réseau seront conviés.

A l'issue de la réunion, et conformément à l'article 6 de la convention de groupement de commande réseau télécommunication, les établissements concernés par la mise en place du réseau CARRES, ont donné leur accord sur l'attribution du marché à l'opérateur SFR. Pour cela, l'ESAD, l'URCA, l'UTT, l'EPF, le CROUS, le CNAM, le CHU et IPI, ont signé l'accord-cadre de technique de l'information et de la communication pour la « fourniture d'un réseau de communication électronique à haut débit et très haut débit pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche Champardennais et d'autres établissements publics ».

7. Questions diverses

- Point sur la CVEC

La parole est donnée à Magdalena MIATELLO. Elle annonce que le CROUS vient de recevoir le projet de la circulaire et qu'elle n'a à ce jour pas de retour de la Rectrice au sujet de la mise en place de la commission CVEC proposée lors de échanges précédents. Elle ajoute que Le CROUS a écrit aux établissements qui ne bénéficiaient pas du reversement de la CVEC.

Michael NOBLOT, Directeur Général Adjoint des Ressources demande à Madame MIATELLO si elle a des éléments sur le contenu de la circulaire. Elle répond qu'elle n'a pas eu le temps de se pencher davantage sur ce document reçu le matin même.

Raphaël CUIR, directeur de l'ESAD demande si le CROUS a une idée du montant à redistribuer. La Directrice du CROUS a annoncé une enveloppe approximative de 600 000 € ce qui représenterait 20 € par étudiant inscrit. Elle alerte tout de même que ces éléments sont à rediscuter.

- Avenir du CFA Sup

Un comité de pilotage du CFA Sup se déroulera le jeudi 28 février à 14h00. Les membres statueront sur le budget 2019 et la stratégie et projet de centre 2020.